



GENTHOD INFO

ÉDITION DE NOËL

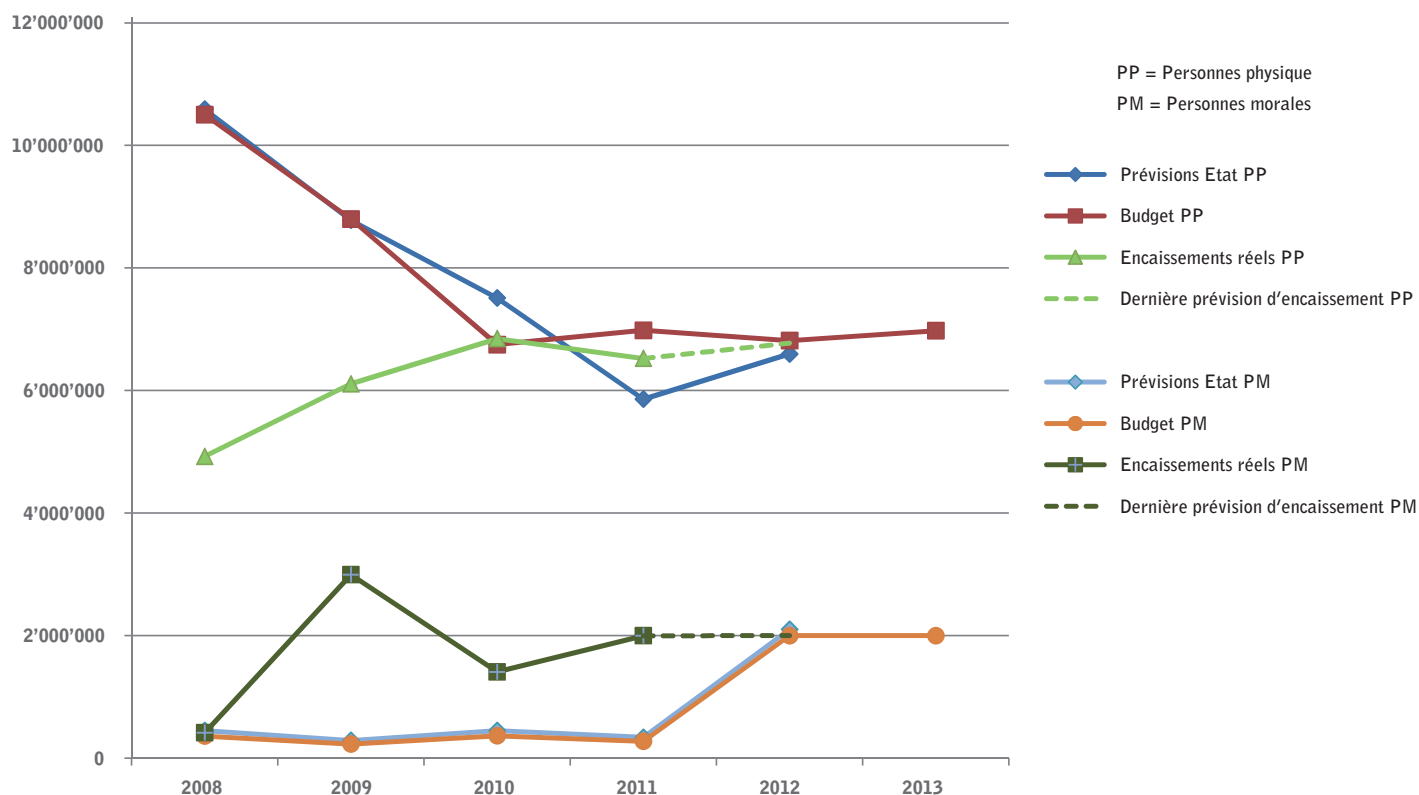
LE MOT DU MAIRE | DÉPART D'UN COLLÈGUE |
RETRAITE POLITIQUE | MAUVAIS TEMPS POUR
LES TAGUEURS | CAMBRIOLAGES | L'APPREN-
TISSAGES DES INSTITUTIONS | AVIS DE TRA-
VAUX | CARTES CFF ET ABONNEMENTS CGN |
SUBVENTION UNIRESO | NOCTAMBUS | NEZ
ROUGE 2012 | SAPIN DE NOËL | MÉMENTO |
DÉCEMBRE 2012

LE MOT DU MAIRE Prérogative des plus importantes du Conseil municipal, le budget 2013 a été voté le 6 novembre. Les travaux préparatifs de l'Exécutif et la contribution des diverses commissions ont conduit les conseillers à voter ce budget à l'unanimité, suivant ainsi le préavis de la commission des finances et de son président M. Jean Keller. Les prévisions des recettes fiscales (CHF 6'976'600.- pour les personnes physiques et CHF 2'000'000.- pour les personnes morales) sont en hausse (de CHF 250'000.-) par rapport à l'an dernier. Avec les revenus du patrimoine financier (les loyers de nos immeubles) de plus d'un million de francs et d'autres sources, le total des revenus s'élève à CHF 10'564'000.-, montant suffisant pour assumer les charges de CHF 10'242'000.-, et dégager un boni de CHF 322'000.-. C'est la première fois que le seuil psychologique des dépenses dépasse 10 millions de francs, dépenses dues essentiellement aux immeubles (centre communal polyvalent et rénovation de l'école), à la participation financière accrue au fond de péréquation intercommunale, aux projets intercommunaux (crèche, sauvetage), ainsi qu'à la mise en place d'une surveillance privée sur tout le territoire de la commune. Etablir un budget équilibré reste toujours un exercice difficile, car les prévisions des recettes fiscales communiquées par les services de l'Etat peuvent différer des encaissements réels. On le voit dans le graphique ci-contre, en constatant toutefois un meilleur alignement depuis ces dernières années. Mon souhait serait que cet alignement perdure, mais ce serait faire preuve de naïveté et de manque de vision, tant il est vrai que la pression augmente sur les communes dites riches, celles bénéficiant d'un centime additionnel bas. Musique d'avenir à laquelle Genthod se doit de rester vigilant. Genthod qui bénéficie encore de la fiscalité la plus basse du canton de Genève avec une valeur du centime additionnel à 25.

A vous chers lecteurs je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente nouvelle année 2013, qui verra, entre autres, les inaugurations du nouveau centre communal et de la crèche intercommunale.

François Mazenod | Maire





DÉPART D'UN COLLÈGE

Après 11 ans passés à l'entretien de notre commune, **M. Christophe Jalard**, cantonnier, a décidé de changer de domaine professionnel et quittera la mairie pour une nouvelle formation.

Nous le remercions pour le travail accompli et tout le personnel de la Mairie lui souhaite plein succès dans son nouveau métier.

RETRAITE POLITIQUE

Après 17 ans au Conseil municipal, **M. Jean-Pierre Guex** a décidé de mettre un terme à ses activités politiques actives pour se consacrer à des projets à caractère plus associatif.

Durant toutes ces années, il a œuvré dans les domaines du développement d'activités culturelles, sportives et sociales afin d'animer la vie communale, des problématiques liées au développement durable et à la mobilité et à l'aide au développement. Son dernier projet d'envergure: la construction du complexe de la salle communale qu'il a suivi de très près.



Son caractère rigoureux et son esprit critique ont fait de lui un partenaire politique apprécié de tous même si parfois ses positions tranchées peuvent engendrer des mécompréhensions.

Mais rassurons-nous, il ne sera pas trop loin car il a pris la présidence de l'organisation des Tréteaux 2013 et c'est son fils Bastien qui va occuper le siège qu'il laisse vacant au conseil municipal.

Jean-Pierre, nous te remercions pour tout le temps et l'énergie que tu as consacré à ta commune et tes algorithmes de prévisions fiscales vont nous manquer.



MAUVAIS TEMPS POUR LES TAGUEURS

Notre nouveau service de surveillance et les patrouilles de police ont fait fort ces derniers temps, puisqu'ils ont pris sur le vif trois tagueurs.

Des plaintes ont été déposées contre eux avec le handicap que cela pourra créer pour leur futur.

Domage, car certains habitent notre commune.



CAMBRIOLAGES

Selon les derniers chiffres de la police pas moins de septante cambriolages ont eu lieu sur la commune de Genthod en une année. C'est un chiffre important. Tous les types de bâtiments sont touchés par le phénomène: villas, appartements (au rdc ou à l'étage), commerces ou caves, ainsi que toutes les zones de la commune, du Creux-de-Genthod au centre du Village en passant par les Hauts-de-Genthod. Cette triste statistique incite chacun de nous à être plus prudent et à rendre la tâche plus difficile aux cambrioleurs en adoptant des comportements sécuritaires adéquats.

L'APPRENTISSAGE DES INSTITUTIONS

La classe de Mme Isabelle Steiner de l'Ecole de Genthod a visité récemment la mairie. Une occasion rare pour les élèves de découvrir le siège des autorités locales, un bâtiment qui fait partie de l'histoire de leur commune et de poser un maximum de questions au personnel communal. Celle-ci furent très variées et très nombreuses, autant politiques qu'organisationnelles. Les enfants enjoués ont pu finir leur visite en dégustant un petit pain et une barre chocolatée. Une sortie ludique et pédagogique réussie.





AVIS DE TRAVAUX

Les mairies de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, annoncent que les travaux pour la construction d'une crèche intercommunale ont débuté à mi-octobre 2012 à Bellevue.

Ce futur édifice se situe sur une grande parcelle à proximité d'un ensemble de bâtiments scolaires et un futur bâtiment parascolaire au sud et une voie ferrée au nord (voir le plan).

Le projet comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage. La toiture est végétalisée et en partie accessible, elle servira d'observatoire sur le lac. Ce bâtiment répondra au standard Minergie®. Un maximum de pièces à vivre (chambres, salles d'activités) sont tournées vers le sud.

L'accès s'effectuera par le chemin de la Menuiserie depuis la gare de Genthod-Bellevue. Une boucle de rebroussement, des stationnements et une zone de dépose-minute seront aménagés.

La crèche pourra accueillir jusqu'à 90 enfants. Le coût de la construction est estimé à CHF 5.5 millions.

Cet été, les travaux de viabilisation et de terrassement ont débuté, permettant de profiter des vacances pour réaliser un maximum de travaux à proximité de l'école. La nouvelle crèche intercommunale sera disponible d'ici l'automne 2013.

La mairie de Bellevue se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 022 959 88 23 par courriel: technique@mairie-bellevue.ch.



SUBVENTION UNIRESO

Voilà maintenant plusieurs années que la Commune de Genthod renouvelle sa subvention et offre aux habitants qui le demandent une contribution de Fr. 100.- sur l'achat d'un abonnement annuel unireso "Tout Genève", visant ainsi à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.

Dès 2013, pour bénéficier de cette subvention, il vous faudra vous présenter à la mairie et indiquer vos nom, adresse, téléphone et date de naissance.

Les ayants-droits à cette subvention se verront remettre un bon de réduction, à faire ensuite valoir, avec une pièce d'identité, à une agence TPG ou CFF, pour l'établissement d'un abonnement à tarif promotionnel.

Nous vous rendons attentifs au fait que cette nouvelle façon de procéder diffèrera de la pratique actuelle, car il vous faudra venir en mairie avant l'établissement de votre abonnement.

CARTES CFF ET ABONNEMENTS CGN

Voilà plusieurs années que la Commune met à disposition de ses habitants 4 cartes journalières CFF par jour. Ces cartes de 2^{ème} classe sont valables sur tout le réseau CFF (train, car postal, bateau, moyens de transport urbains).

Afin de pouvoir en profiter, voici comment procéder:

- > réserver une carte par personne à la réception, par téléphone ou par internet auprès de la mairie (37, rue du Village | t. 022 774 12 80 | www.genthod.ch) et le secrétariat vérifiera la disponibilité de la date choisie;
- > annoncer son nom, son adresse, ainsi que la destination;
- > il est possible de disposer, de manière ponctuelle, d'une deuxième carte si le retour a lieu à un jour ultérieur à celui de l'aller;
- > la réservation sera prise en compte si elle est faite moins de 3 mois à l'avance;
- > dès la date de réservation passée, il est permis de réserver d'autres cartes.

Il est également possible de disposer de 4 abonnements CGN en 1^{ère} classe pour une excursion sur le lac. Pour ce faire, la Commune vous prête ces abonnements pour la journée, sur réservation et avec un retour le soir-même.

La subvention concernant les abonnements établis en 2012 sera versée jusqu'au 21 décembre 2012.

NOCTAMBUS

Le Noctambus a été mis sur pied en collaboration avec les Transports publics genevois et par les jeunes des communes de Meyrin et de la ville de Genève en 1993. Cette organisation fêtera ses 20 ans en 2013.

Activité en 2011

- > Réseau urbain: 484'832 passagers transportés, en baisse de 9,35 % dû essentiellement au changement de tracé des TPG.
- > Réseau régional: 125'398 passagers transportés en hausse de 9.36% par rapport à 2010.

NEZ ROUGE 2012

Comme chaque année la Commune de Genthod s'est engagée, comme beaucoup d'autres communes du canton en faveur de Nez Rouge Genève.

Rappelons-le, Nez Rouge se définit elle-même comme étant:

“Une opération nationale de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière visant à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule avec des facultés affaiblies. Nez Rouge propose symboliquement de ramener chez elles les personnes ne se sentant pas en état de conduire durant les fêtes de fin d'année. ”

Donc si vous ne vous sentez plus apte à conduire composez le numéro gratuit 0800 802 208 et confiez les clés de votre véhicule à une équipe de bénévoles.

Actuellement 68 communes en font parties dont 45 genevoises, 13 vaudoises et 10 françaises.

Sept modérateurs assurent la sécurité sur les 12 lignes afin d'éviter les déprédations dans le bus notamment liés aux problèmes d'alcool. Le budget pour Genthod en 2013 est de CHF 6'614.00 soit CHF 2,38 par habitant.

SAPIN DE NOËL

Un chaleureux “M E R C I” à tous les enfants de l'Ecole de Genthod, sans qui le sapin de Noël exposé dans le préau et décoré de tant d'étoiles, ne serait pas aussi beau!

On a pu voir les enfants tourner autour du sapin et trouver, émerveillés, “leur” étoile réalisée avec tant de soin... Car ces étoiles, toutes plus belles et plus brillantes les unes que les autres et incroyablement différentes, ont été confectionnées par des dizaines de petites mains magiques et ce en un temps record! Bravo!

Un grand merci aux enseignants qui, malgré le délai très court, ont su gérer ce défi avec succès!

Merci également aux animatrices du GIAP de s'être jointes à l'aventure en confectionnant avec les enfants la superbe décoration qui court le long de la barrière du préau!

Sans oublier de remercier Gérard Porchet, et les membres de la Compagnie des Sapeurs-pompiers de la Commune, pour leur savoir-faire et le temps passé à la décoration de ce sapin. Ils ont magnifiquement réussi à mettre en valeur toute la magie du travail des enfants!

Avec reconnaissance pour tous ceux et celles qui ont contribué à nous l'offrir, petits et grands sauront apprécier le cadeau de cette magnifique décoration de Noël qui nous accompagnera jusqu'aux Fêtes!

Bravo à Tous et encore Merci!





MÉMENTO

Déneigement

Le service d'entretien effectuera, comme chaque année, le déneigement de la commune en tout temps, avec comme objectif prioritaire l'enlèvement de la neige sur les routes principales où circulent les bus, les routes secondaires, et en dernier, les chemins privés. Afin de permettre une efficacité maximum des différentes entités qui assureront ce service, la population est priée de ne pas laisser de véhicule sur le bord des routes. Il est également important de se souvenir que **le salage sera réduit cette année.**

Fêtes de fin d'année

L'école et les services parascolaires seront fermés du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier. Reprise le lundi 7 janvier 2013.

Les services de l'administration communale seront fermés du 24 décembre au 1^{er} janvier. Réouverture le mercredi 2 janvier 2013. Des permanences seront assurées en cas d'ensevelissement, de 10h00 à 12h00 le lundi 24 au 079 476 19 05, le mercredi 26 et le vendredi 28 décembre au 079 336 64 00.

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 4 janvier. Prochains samedis d'ouverture: 12 janvier, 2 février 2013 de 9h00 à 12h00. La bibliothèque vous proposera de venir vous amuser avec le "Show du Petit Oeuf" samedi 2 mars 2013 à la salle communale à 15h00.

Apéritif du Nouvel An

Pour fêter la nouvelle année, les Autorités se réjouissent de vous accueillir à la salle communale autour d'un verre samedi le 1^{er} janvier 2013 entre 18h00 et 20h00.

Sapins de Noël

La Mairie rappelle qu'après les fêtes les sapins doivent être déposés à l'espace de récupération des Chanâts (ESREC).

Médailles de chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens devront acquérir la marque de contrôle 2013 auprès de la mairie dès le mercredi 2 janvier prochain. Les documents à présenter sont les suivants:

- > pièce d'identité
- > attestation d'assurance RC 2013
- > certificat de vaccination contre la rage
- > feuille ou carte d'enregistrement de la puce électronique ou du tatouage (ANIS)
- > attestation des éventuels cours suivis (cours de sensibilisation pour le nouveau propriétaire de chien et formation pratique de l'animal).

La médaille 2012 est encore valable jusqu'au 1^{er} avril 2013, date limite pour l'acquisition de la marque de contrôle par le détenteur.

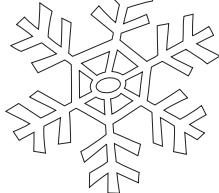
Mérite communal

La Mairie vous invite à lui communiquer par écrit, jusqu'au 15 février 2013, les noms des personnes qui se seraient distinguées durant l'année 2012 dans une activité sportive, culturelle ou sociale.

Manifestations culturelles

Vendredi 25 janvier 2013 venez rire avec Marina Frei pour un seul en scène musical plein d'humour: "Marina en pièces détachées".

Sand se produira en concert à la salle communale le vendredi 22 février 2013.



**TOUTE L'ÉQUIPE
DE LA MAIRIE
VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES
ET UNE EXCELLENTE
ANNÉE**

